

CT DO

CT DO DU 15 DECEMBRE 2016

Suites données

Digital advanced TWR.

La DO annonce qu'un GT dédié sera créé et remplacera la formule réunion d'information. C'était une demande FO qui jugeait qu'il fallait un espace formel pour avancer sur ce sujet sensible. La DO a réaffirmé sa volonté d'effectuer des études du type « Ground TWR » sur les plateformes de St Etienne, Bergerac et Châteauroux.

FO a demandé, sans succès, une pause dans ces études afin d'informer les personnels des objectifs à terme de la DO. En effet, la manière actuelle de procéder de la DO a pour le moment comme seul résultat d'inquiéter les personnels ! **FO a donc dénoncé cette méthode de travail.**

Sans stopper les études en cours, la DO fera préciser les mandats dans le futur GT.

Mise en œuvre du règlement 2015/340

Registre des heures.

La mise en œuvre chaotique du registre des heures par la DSNA a pour conséquence aujourd'hui des prorogations de Mentions d'Unités (MU) à 1 an et d'autres à 3 ans. **FO dénonce cette différence et demande à la DO de tout mettre en œuvre pour une application uniforme et équitable des nouvelles dispositions à 3 ans.**

- femme enceinte, la NIT est modifiée : une femme sera déclarée enceinte quand elle aura consulté un médecin, ce qui lève le doute quant à « l'état juridique » entre le moment où la contrôleuse se sait enceinte et le moment où elle est déclarée comme telle.

Notes d'Information Technique.

NIT ISP STDI : une modification de dernière minute précise qu'un instructeur radar ayant perdu sa MU ne pourra exercer sa mention STDI qu'au maximum 3 ans (au lieu de 6 initialement).

Vote : Pour 0, Contre 0, **Abs tous**

La DO reconnaît qu'il faudra qu'elle fasse un gros effort de communication pour cette NIT. ; elle s'appuiera entre autre sur l'avis de l'EASA sur l'utilisation de médicaments, un formulaire de déclaration de grossesse et de port de lunettes (pour la 1ere fois). Une FAQ sera également rédigée. Par ailleurs la DSAC est en cours de recrutement d'un médecin évaluateur.

Vote : Pour 0, Contre 0, **Abs tous**

NIT PCU :

Vote : Pour 0, Contre 0, **Abs tous**

NIT IT : au sujet de cette note, plusieurs interrogations restaient en suspens ; le CT DO a permis d'y répondre suite aux échanges avec les OS, notamment :

- l'échange par mail est juridiquement valable (confirmé par la DSAC et l'EASA). Cet échange est uniquement entre l'agent et le médecin,

NIT TRANS : pour la partie traitant des MU à 1 an, la DO attend les modalités envoyées par la DSAC. Aussi cette NIT n'a pu être discutée en GS formation. Il n'était donc pas question de valider une NIT dont on ne connaît pas précisément son contenu.

Vote : Pour 0, **Contre tous**, Abs 0

Projet Espace

La DO a exposé le scénario qu'elle a choisi, à savoir, un périmètre identique pour Melun, des extensions SIV pour Beauvais, un SIV pour Le Bourget et une reprise d'approche de Pontoise par Le Bourget.

FO s'oppose à ce scénario présenté car celui-ci n'est pas le plus optimal en termes de service rendu aux usagers, de dispositif

CA et de génie civil. FO a travaillé depuis le départ sur ce projet pour trouver le meilleur scénario du point de vue opérationnel mais la DO a préféré chercher une forme de consensus qui ne satisfait personne.

Vote : Pour SNCTA, Contre FO, Abs CGT – UNSA



Reprise La Rochelle par Bordeaux

FO a profité de ce point pour réitérer l'opposition forte des personnels à l'ensemble du projet et non pas seulement sur la question du BO.

FO demande que les ressources de Bordeaux soient utilisées pour la question de re-sectorisation de la TMA ouest Bordeaux qui, elle, apportera un vrai bénéfice.

La DO a réaffirmé sa volonté de continuer cette étude de reprise.

Révision BO MNL et Meaux

MNL.

A l'unanimité, les OS demandent le report de ce point, notamment parce que d'autres solutions seraient possibles. **FO profite de ce projet pour réaffirmer son opposition à la mise en place de la mixité contrôle/AFIS.**

Après plusieurs interruptions de séances, la DO accepte le renvoi à des discussions locales quant aux modalités de mises en œuvre de nouvelles dispositions.

Meaux.

FO dénonce la méthode de calcul qui consiste de passer d'un nombre d'heures de tenue de poste de 1142h pour un

classement en F à 1313h pour un nouveau classement en G. En effet dans les deux cas, les contrôleurs ont droit à 13% de pause, que ce soit à des horaires prédéfinis (pauses identifiées des groupes F) ou lors de période de moindre trafic (groupe G). Les temps de pause étant identiques, FO demande que le nombre d'heures de tenue de poste soit identique et donc que le calcul du BO reste inchangé.

De plus les mouvements 2016 approchant le seuil F/G, il est regrettable de ne pas en tenir compte pour garder la plateforme de Meaux en groupe F.

Vote : Pour 0, Abs 0, Contre tous

Arrêté de reclassement (tenant compte des Meqs 2014)

Lors des débats, FO dénonce le fait que le terrain d'Etampes soit obligé de fermer son service de contrôle à la pause méridienne par manque effectif ce qui a pour conséquence de ne pas comptabiliser les mouvements de cette période. C'est une question pourtant importante pour un terrain dont les Meqs sont proches du seuil F/G. La DO a tenté de se justifier en répondant que l'armement initial le midi était prévu avec un seul contrôleur. FO estime que ce qui était vrai à l'époque ne l'est plus aujourd'hui. FO a obtenu qu'une étude sur le trafic à la mi-journée soit réalisée afin de savoir si un armement à 2 contrôleurs serait nécessaire.

Vote : Pour SNCTA, Contre FO, Abs CGT – UNSA

Consigne BNI-BNIA

Lors du dernier CT DO, une première proposition de cette consigne avait été retirée de l'ordre du jour car pas assez aboutie. FO dénonçait à ce moment-là l'absence de consultation des personnels.

La version qui nous a été présentée contient des avancées, notamment sur le fait qu'elle ne peut pas être utilisée lors de mouvement de grève du BNI. Néanmoins cela reste insuffisant. Pour FO elle pose encore des problèmes comme par exemple l'accès des usagers au site EAD uniquement en anglais (nécessité de comprendre la langue).

Vote Pour 0, Contre tous, Abs 0

Un prochain CT DO exceptionnel est prévu le 29 décembre 2016 pour traiter en particulier la NIT TRANS.

Vos représentants SNNA-FO en CT DO: laurent.notebaert@aviation-civile.gouv.fr - laure.chabeniuk@aviation-civile.gouv.fr
Experts : roland.pagnier@aviation-civile.gouv.fr - alain.di.crescenzo@aviation-civile.gouv.fr

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX**

